



Communiqué important concernant la situation des pertes de droits de passage sur notre territoire novembre 2018

Bonjour Cher(es) quadistes

La présente a pour but de faire le point sur la situation que nous vivons actuellement concernant l'ouverture de nos sentiers pour la saison 2018-2019.

Nous n'avons pas de très bonnes nouvelles concernant la pérennité de certains sentiers qui pourtant sont établis aux mêmes endroits depuis plusieurs années.

En ce qui concerne notre territoire Sud, vous n'êtes pas sans savoir que nous avons de plus en plus de difficulté à obtenir des droits de passage pour l'exploitation de nos sentiers. Les propriétaires terriens changent leur type de culture, ou encore ils évoquent que nous ne respectons pas leurs propriétés, ils blâment autant nous les quadistes, que les motoneigistes. Et malheureusement, il en résulte des refus catégoriques de passer sur leur propriété.

Suite à de nombreuses tentatives de règlement avec certains propriétaires qui ont décidé à la dernière minute de nous refuser des accès importants, et suite à plusieurs tentatives infructueuses de trouver des moyens de contournement sur les terres voisines, ce n'est pas de gaité de cœur que nous devons nous rendre à l'évidence que certaines parties de notre territoire devront rester fermées cet hiver.

Il faut que vous sachiez que vos administrateurs ainsi que les équipes de bénévoles ont travaillé d'arrache-pied afin de pouvoir trouver des solutions mais en vain.

Si jamais vous pouvez nous aider et croyez être en mesure de trouver des solutions viables pour recréer nos boucles du Sud, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Vous trouverez ci-joint, un plan (approximatif) mais qui donne une bonne idée de l'ampleur des pertes dans l'ensemble du territoire Sud.

En terminant, nous vous demandons de bien vouloir respecter la signalisation qui sera installée aux endroits stratégiques avec l'inscription «Défense de passer Sentier Fermé »

De plus, Les nouvelles ne sont pas très bonnes en ce qui concerne le développement du sentier de St-Jean de Matha vers Ste-Émélie-de-l'Énergie.

Comme vous le savez probablement, nos équipes de bénévoles ont travaillé très fort pour enfin obtenir l'autorisation des citoyens ainsi que celle de la municipalité de St-Jean de Matha qui finalement a autorisée et approuvée toutes nos demandes.

Nous avons même entrepris des travaux de défrichage et d'installation de ponceaux et tout allait rondement. La dernière étape qui devait être juste une formalité, était de s'entendre avec le club de motoneige de Ste-Béatrix pour partager avec eux une petite portion de 1 km afin de compléter le projet. Ces derniers refusent le partage de leur sentier. Plusieurs démarches ont été entreprises avec le propriétaire terrien, le club de motoneige, les deux Fédérations et le résultat reste un refus catégorique. Pas besoin de vous dire que ce refus est frustrant après tout le travail investit dans ce projet.

En conséquence, le projet pour relier Ste-Émélie à St-Jean de Matha se retrouve encore une fois en attente de trouver d'autres solutions mais il y a peu de chance d'ouvrir ce sentier cet hiver tel qu'annoncé précédemment.

Nous sommes désolés autant que vous de ces réalités qui surviennent en cours de projet, mais qui sont hors de notre contrôle. Soyez assurés que les administrateurs et les bénévoles de votre club poursuivent la recherche de solution et ne baissent pas les bras pour autant.

***Solidairement,
Les administrateurs et bénévoles du club Quad Mégaroues***